



DECLARATION LIMINAIRE CDEN 14 NOVEMBRE 2023

Mesdames et Messieurs les membres du CDEN

L'UNSA Education souhaite la bienvenue à monsieur le Directeur Académique dans notre département et espère que les échanges et négociations seront fructueux et porteurs d'amélioration des conditions de travail.

Malheureusement, dans son ensemble L'Ecole souffre et il est urgent que les décisionnaires politiques prennent le temps de regarder en face les grandes difficultés de cette institution.

Ce dont les personnels et les élèves ont besoin c'est un cadre et un environnement propices au travail et à l'épanouissement, un cadre sécurisé où le fanatisme et le dogmatisme n'ont pas leur place, où les enseignements de la démocratie et de la réflexion doivent être protégés et préservés.

Ces derniers jours un questionnaire destiné à établir un baromètre du climat scolaire a été diffusé à tous les élèves. L'UNSA EDUCATION grâce au baromètre « bien-être au travail » annuel a prouvé que la qualité de vie au travail se dégradait très rapidement. Pour preuve, dans notre département, le nombre de fiches de santé et sécurité au travail (plus de 1000 en un an).

Les causes sont plurielles.

- L'inclusion et les élèves hautement perturbateurs sont la problématique principale. Le gouvernement inclut sans discussion avec les partenaires syndicaux, et avec trop peu de moyens. La loi de 2005 n'est pas assez respectée en termes de compensation du handicap. Des élèves notifiés pour intégrer des établissements spécialisés n'ont pas de place, provoquant des souffrances à l'école, parce que l'école n'est pas la structure adéquate. D'autres n'ont toujours pas leur AESH.

L'UNSA Education rappelle sa position : oui à l'inclusion mais pas n'importe comment. Les enseignants et enseignantes ne sont pas des éducateurs, éducatrices spécialisés, les AESH sont déconsidérés et dans des situations précaires. Il manque des médecins et infirmiers infirmières scolaires, assistants sociaux assistantes sociales. Les services administratifs sont en sous-effectif entraînant des retards dans la gestion des dossiers des personnels et des élèves.

- Le taux d'encadrement du département, appelé P/E est inférieur à la moyenne nationale, alors que le gouvernement, dans sa logique libérale, diminue le nombre de postes de 2500 enseignants et enseignantes.

A ce titre, l'UNSA EDUCATION demande :

que le taux de P/E soit calculé au plus près de la réalité, en différenciant le P/E des classes ayant un contingentement (REP, REP+ classes à 24) du P/E des autres classes,

de rattraper notre retard par rapport à la moyenne nationale.

- Concernant la mixité scolaire, notre département est particulièrement impacté par la présence trop importante des établissements privés, aspirant les enfants de catégories socio professionnelles élevées et moyennes, faisant des ghettos dorés d'un côté et des ghettos de pauvres de l'autre, comme sur Nantes Métropole. Selon la Cour des Comptes Les élèves de familles très favorisées, qui constituaient 26,4 % des effectifs de l'enseignement privé sous contrat en 2000, en représentent 40,2 % en 2021 et les élèves de milieux favorisés ou très, sont désormais majoritaires dans ce secteur (55,4 % en 2021), alors qu'ils représentent 32,3 % des élèves dans le public. De plus, la très grande souplesse voire le manque de vérification des comptes de ces établissements, laissée aux décideurs et aux payeurs provoque des inégalités dans notre pays. En effet, la cours des comptes pointe une absence de vérification des finances par les directions départementales et régionales des finances publiques.

Afin de permettre une mixité scolaire sur notre territoire l'UNSA EDUCATION demande dans un premier temps à ce que les collectivités territoriales ne fournissent aux établissements privés que ce que la loi oblige. L'argent public doit aller au Public. Certaines collectivités se sont déjà engagées dans cette voie et notre organisation syndicale ne peut qu'approuver. Dans un deuxième temps, avoir une vigilance accrue sur la non-discrimination de ces établissements comme prévu par la loi Debré et exiger de la part du Rectorat, de la DSDEN et des collectivités locales plus de mixité sociale.

Plus particulièrement, à Nantes, le dossier de Rosa Parks devrait être un dossier moteur dans les prises de décisions pour réussir la mixité sociale. On ne peut que regretter que l'Education Nationale n'apporte pas les réponses aux propositions et questions concernant les moyens, lors des réunions.

L'UNSA EDUCATION s'inquiète quant à la réussite de ce projet, car, on le sait, si les moyens ne sont pas déployés, il y a un grand risque à ce que la mixité scolaire ne puisse s'installer dans le futur établissement.

L'UNSA EDUCATION s'inquiète de l'avenir de notre Ecole. Les annonces en grand nombre, sans écoute des territoires fragilisent l'ECOLE et par là-même le service Public. L'UNSA EDUCATION souhaite que pour la Loire Atlantique ce service public soit renforcé en remettant de la mixité sociale et scolaire dans nos écoles et établissements publics. Car c'est le levier d'un pays apaisé et laïque.